

I BUT DU COURS

La philosophie morale de Kant est l'une des plus importantes et des plus influentes de la tradition philosophique occidentale. Elle constitue en même temps l'une des plus profondes méditations sur la liberté humaine qui nous ait été livrée. Ce cours se propose de présenter non seulement les idées principales de la pensée morale de Kant, mais aussi ses prolongements dans la philosophie du droit. On examinera aussi quelques-unes des réinterprétations contemporaines de la philosophie morale de Kant.

II OBJECTIFS

- Permettre à l'étudiant d'apprécier l'originalité de la philosophie morale de Kant, son rapport avec l'ensemble du projet critique, la conception de la liberté humaine qui s'en dégage.
- Inciter l'étudiant à poursuivre par lui-même la fréquentation des oeuvres de Kant, indispensable à toute culture philosophique.
- Permettre à l'étudiant de comprendre et d'apprécier les enjeux philosophiques toujours actuels de la philosophie morale de Kant et de développer un point de vue critique sur celle-ci.

III CONTENU

III.1 Mise en contexte

- Les principales sources de la philosophie morale de Kant : l'*Aufklärung* (Wolff et Baumgarten), le piétisme (Crusius), la philosophie du sentiment moral (Hutcheson), Rousseau.
- La liberté comme problème cosmologico-théorique: la troisième antinomie et sa solution dans la *Critique de la raison pure*; le double caractère (intelligible et sensible) de l'homme.

III.2 Étude des Fondements de la métaphysique des mœurs

- La tâche d'une *Grundlegung* (fondation, au sens architectural du terme) de la métaphysique des mœurs et la méthode suivie par Kant.
- La bonne volonté et le devoir : légalité et moralité, la sophistique morale.
- La théorie kantienne des impératifs : les impératifs hypothétiques (techniques et pragmatiques) et l'impératif catégorique.

- L'origine rationnelle et *a priori* du principe de la moralité et les formules de l'impératif catégorique.
- Les devoirs parfaits et imparfaits. Examen des quatre exemples suggérés par Kant.
- L'acte singulier, la maxime et l'impératif catégorique.
- Le « rigorisme » de Kant.
- Comment un impératif catégorique est-il possible ? La méthode synthétique de la troisième partie des *Fondements de la métaphysique des mœurs*.
- Le principe cardinal de la philosophie morale de Kant : l'autonomie de la volonté.

III.3 Le projet de la Critique de la raison pratique

- Principes pratiques subjectifs et objectifs, principes matériels et formels. La liberté transcendante et la loi fondamentale de la raison pure pratique. La loi morale, *ratio cognoscendi* de la liberté et la liberté *ratio essendi* de la loi morale. Autonomie et hétéronomie de la volonté.
- Le problème du mobile d'une volonté déterminée par le principe moral rationnel : le sentiment du respect. Le problème de l'application du principe moral : la Typique de la faculté de juger pure pratique.
- L'objet total et final de la raison pratique : la doctrine kantienne du souverain Bien.
- Le souverain Bien comme liaison synthétique *a priori* (complète et achevée) de la vertu et du bonheur.
- Les postulats de la liberté, de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : la métaphysique kantienne de la raison pratique.

III.4 La religion, le droit et l'actualité de la morale de Kant

- Le mal radical dans la *Religion dans les limites de la simple raison*.
- La tâche infinie de la morale et la figure idéale de l'Église invisible.
- Le projet de la *Métaphysique des mœurs* (*Doctrine du droit* et *Doctrine de la vertu*)
- La raison pratique et le droit : une brève introduction à la pensée juridique de Kant.
- Hegel et la critique du formalisme moral de Kant.
- De quelques transformations contemporaines de la morale universaliste de Kant. (R.M. Hare, M. Singer, J. Habermas, A. Wellmer, O O'Neil, etc. : un ou deux de ces auteurs seront brièvement abordés).

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Leçons magistrales, interventions des étudiants, commentaire de textes.

V LECTURES OBLIGATOIRES

Emmanuel Kant: *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche.

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique*, trad. Luc Ferry et Heinz Wismann, Gallimard, collection Folio-Essais (on précisera au début de la session quelles sont les sections de cet ouvrage dont la lecture est obligatoire).

Recueil de textes.

VI LECTURE FACULTATIVE

Emmanuel Kant, *Leçons d'éthique*, trad. Luc Langlois, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche.

VII MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

--Un examen de mi session, en salle, comptant pour 30 % des points. L'étudiant pourra se référer à ses notes manuscrites et aux ouvrages de Kant dont la lecture est obligatoire. Un examen de fin de session, comptant pour 10 % de la note finale, selon la même formule. Les critères de correction sont la compréhension des thèmes, l'articulation claire des idées et la qualité de la langue

--Un travail écrit de douze pages, sur l'un des thèmes proposés en début de session, comptant pour 60 % de la note finale. Ce travail, rédigé sur traitement de texte à double interligne (équivalent Times 12), devra être remis en version papier au dernier cours. Il sera enlevé deux points par jour de retard. Après cinq jours de retard (incluant les journées de la fin de semaine), AUCUN travail ne sera accepté par le professeur. Les critères de correction sont la compréhension du thème étudié, la qualité de la recherche, l'articulation claire des idées et la qualité de la langue. Les étudiants sont invités à imprimer leur travail en format recto/verso, afin d'économiser le papier. Aucun envoi du travail par courrier électronique ne sera accepté.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/2e-et-3e-cycles/ressources/regles-et-politiques/>